

CONSULTATION « RYTHME SCOLAIRE » : synthèse des résultats, novembre 2017
Parents délégués de l'école publique Marie Carpentier

1. Question posée :

Quelle type de semaine, 4 jours ou 4 jours et demi, souhaitez-vous pour vos enfants ?

2. Participation :

Les formulaires de participations ont été distribués aux familles au nombre de 1 par foyer par leur enseignante via le cahier de liaison. En tout : 150 formulaires ont été distribués.

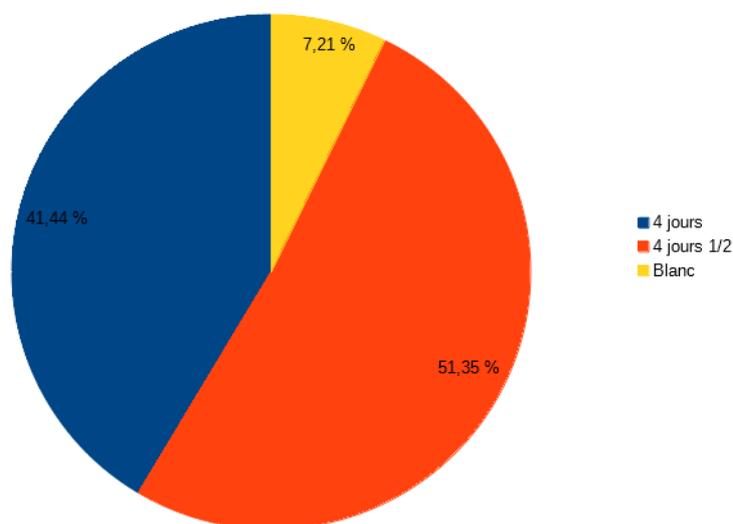
	<i>Formulaires distribués</i>	<i>Formulaires collectés</i>	<i>Taux de participation</i>
<i>Totaux</i>	150	111	74 %

Les formulaires sont collectés par les enseignantes et par nos soins dans la boîte aux lettres des parents d'élèves. Un vote envoyé par mail sur notre boîte gmail.

3. Réponses.

<i>Choix</i>	<i>Semaine de 4 jours</i>	<i>Semaine de 4 jours et demi</i>	<i>Ne se prononce pas</i>	<i>Total</i>
<i>Total école</i>	46	57	8	111
<i>Taux</i>	41,44 %	51,35 %	7,21 %	100 %

Résultats de la consultation du 21/11/2017



Nous pouvons constater :

- que le nombre de personnes ne se prononçant pas a diminué.
- que l'écart de voix entre les deux choix s'est resserré par rapport à notre enquête de juin 2017. (Novembre 2017 : 11 voix d'écart contre 29 voix en juin 2017).
- le choix est différent de l'année scolaire passée. Les parents préfèrent une semaine de 4 jours et demi.

Notre analyse :

- Pour le choix entre une semaine de 4 ou 4,5 jours, il est important de noter qu'en juin dernier les parents avaient choisi de revenir à une semaine de 4 jours. Ils avaient toutefois évoqué à notre enquêtrice : « *des interrogations sur les transports scolaires et les moyens d'accueil pour les enfants dont les parents n'ont pas de mode de garde le mercredi matin* ». Les nouveaux éléments apportés par M. le Maire lors du dernier conseil d'école ont conduit très certainement une partie des parents à s'orienter vers le deuxième choix (semaine de 4 jours et demi). Pour mémoire :

« **Intervention de M. le Maire :** *la communauté de commune Terres de Lauragais compte 58 communes. Les compétences périscolaires et extra-scolaires sont à harmoniser avant le 31 décembre 2017. Avant juin, une décision sera prise. Si l'on souhaite passer à 4 jours pour l'année 2018-19, il n'y aura pas d'accueil de loisirs le mercredi matin. Si cela est proposé pour 2019-20, aucune information fiable n'est possible actuellement sur l'organisation des temps péri-scolaires et extra-scolaires (cela peut rester un CLAE, devenir une garderie, impact budgétaire sur les familles non connus).*

Intervention d'Annie Perra : *pour les transports scolaires, il peut y avoir un impact financier, il est possible que cela ne soit pas gratuit. »*

D'ailleurs certains parents ont commenté en ce sens leur choix :

« *Pour les parents qui travaillent toute la journée 4 jours 1/2 c'est pas mal quand même !* »

« *Au vu des conditions : maintien des 4 jours 1/2. Comment feraient les parents qui travaillent alors ? Nourrice le mercredi ? Frais supplémentaires !* »

- De plus, il existe une certaine incompréhension des parents sur l'absence d'ALSH le mercredi matin et un besoin d'informations plus claires sur le mode de financement des structures actuelles et l'impact du regroupement des communautés de commune sur ces financements.

Et un parent se demande même si « *ne serait-ce pas une décision pour orienter les parents vers un choix unique ? (et limiterait les démarches de la mairie) ...*»

- Enfin, nous sommes amenés à statuer pour le rythme scolaire de l'année à venir dans l'urgence, où seuls les paramètres logistiques sont pris en compte. La problématique à l'origine de la réforme des rythmes scolaires qui consiste à offrir un cadre mieux adapté à l'apprentissage des enfants, comme évoqué dans le document transmis par M. Portet, ne peut être discutée de manière objective dans ce contexte.

Les conditions seront-elles réunies dans les années à venir à Calmont pour mener cette discussion? Est-ce qu'il serait possible d'avoir par écrit le calendrier des échéances et le mode opératoire retenu par la communauté de commune comme annoncé lors du précédent conseil pour l'uniformisation des structures d'accueil périscolaire?

Quelle sera la place accordée aux différents parties prenantes (enseignants, parents) dans cette démarche de restructuration?

